

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA FEMME
DE L'ENFANT ET DE LA
FAMILLE

Bureau de Coordination
Technique des Projets.

N° 03900

N°.....MFEF/CAB/BCT

Dakar, le.....

11 AOUT 1993

LE MINISTRE

REF:V/L du 23 Juin 1993

OBJET: Etude sur l'Impact du Crédit
sur les Groupements Féminins ruraux

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre sus
référéncée par laquelle vous m'informez de la
disponibilité de votre Institution à participer au
financement de l'Etude citée en objet.

Comme vous le savez cette étude revêt une
importance particulière pour mon Département.

En effet, elle s'inscrit dans le cadre des
conclusions du Sommet de Genève et dont l'un des
résultats attendus est l'accès des femmes rurales au
crédit par la mise en place de Programmes d'Appui des
activités génératrices de revenus.

A ce propos, le Bureau de Coordination Technique des Projets (B.C.T), prendra toutes les dispositions utiles pour procéder à la revue de la proposition de l'Etude avec l'Expert que vous voudrez bien réquérir à cet effet afin d'examiner les conditions de sa mise en oeuvre.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à mon Département et en attendant l'arrivée prochaine de l'Expert indiqué, je vous prie d'agrèer, Monsieur le Président l'assurance de ma haute considération.

A
Monsieur le Président Adjoint du FIDA
Département de la Gestion des Projets
Rome ITALIE



Ndiro NDIAYE